

Image not found or type unknown



Choix d'avocat pour association

Par **Philippe Daireaux**, le **26/09/2008** à **19:06**

Bonjour
Pour aider les personnels que notre entreprise a licencié, nous montons une association.
Cette association d'aide à la défense de salariés licenciés pour dépôt de plaintes au tribunal prud'homal, peut-elle imposer un avocat, sachant que l'association participe à leurs financement à au moins 50%
Merci pour votre réponse, cordialement
Philippe Daireaux